

Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Chêne-Bougeries, le 14 janvier 2018

Résultats définitifs du sondage sur l'affectation de la parcelle Grosjean

Le sondage a été publié le 26 octobre 2017.

Voici les résultats définitifs arrêtés au 14 janvier 2018 et comprenant 68 réponses.

Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

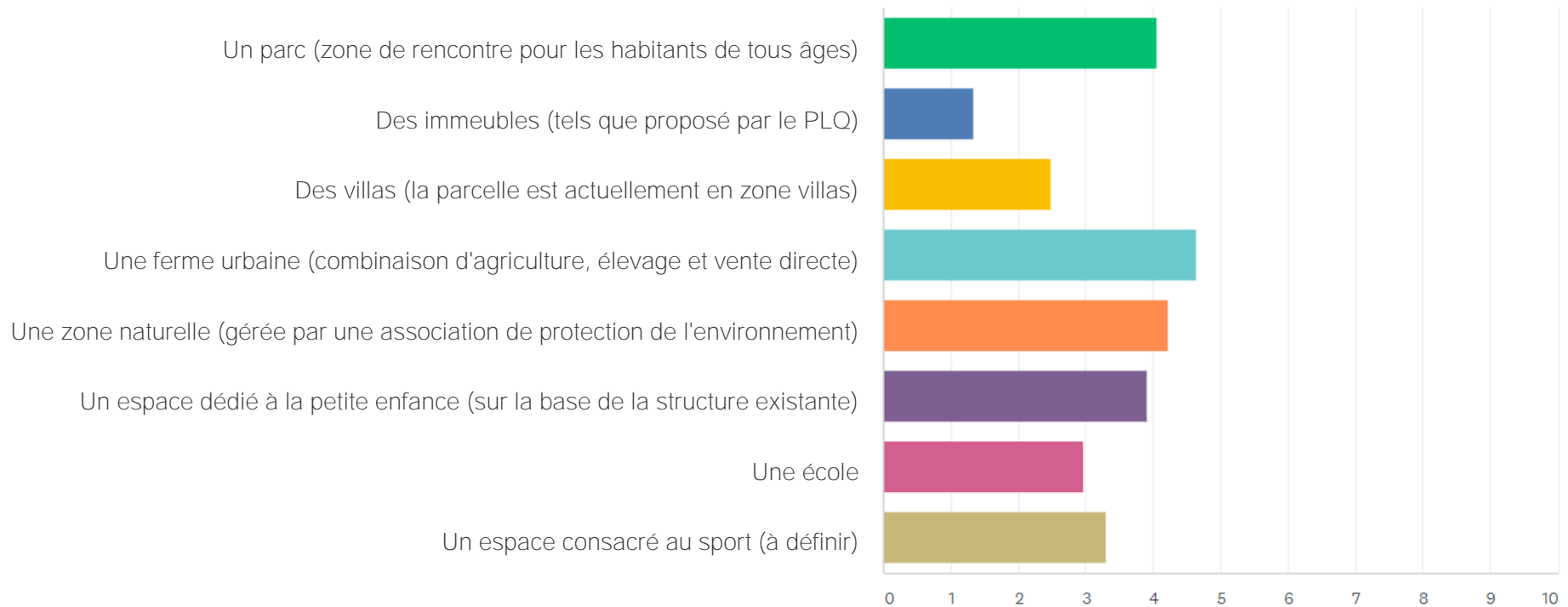
Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Question n°1 : Indiquez vos préférences d'affectation pour la parcelle Grosjean

Réponses obtenues : 68

Questions ignorées : 0



Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Question n°1 : Détail des réponses

	SURTOUT PAS!	NON	BOF...	OUI	EXCELLENTE IDÉE!	TOTAL	WEIGHTED AVERAGE
Un parc (zone de rencontre pour les habitants de tous âges)	5.88% 4	4.41% 3	13.24% 9	30.88% 21	45.59% 31	68	4.06
Des immeubles (tels que proposé par le PLQ)	80.30% 53	15.15% 10	0.00% 0	0.00% 0	4.55% 3	66	1.33
Des villas (la parcelle est actuellement en zone villas)	24.24% 16	28.79% 19	24.24% 16	19.70% 13	3.03% 2	66	2.48
Une ferme urbaine (combinaison d'agriculture, élevage et vente directe)	4.35% 3	0.00% 0	1.45% 1	15.94% 11	78.26% 54	69	4.64
Une zone naturelle (gérée par une association de protection de l'environnement)	3.03% 2	7.58% 5	9.09% 6	24.24% 16	56.06% 37	66	4.23
Un espace dédié à la petite enfance (sur la base de la structure existante)	3.08% 2	7.69% 5	12.31% 8	49.23% 32	27.69% 18	65	3.91
Une école	6.25% 4	29.69% 19	31.25% 20	26.56% 17	6.25% 4	64	2.97
Un espace consacré au sport (à définir)	7.58% 5	16.67% 11	25.76% 17	37.88% 25	12.12% 8	66	3.30

Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Question n°1 : Commentaires

- *Un parc avec des jeux pour enfants, des bancs, un lieu de rencontre pour tous les âges avec pourquoi pas un tea room. Attention ce parc devrait être accessible à des personnes à mobilité réduite.*
- *Ferme de éco-agriculture dans la valorisation des légumes rares de la région selon les principes de la permaculture avec un fort accent sur la pédagogie au profit de la commune*
- *Une école avec piscine et salle de musique*
- *Il faut prévoir une utilisation mixte, de façon à rentabiliser l'opération. La commune ne peut pas financer l'intégralité de l'achat du terrain. Il faut qu'elle puisse en recéder une partie à une coopérative d'habitation pour construire un nombre raisonnable de logements en R+2 maxi, et consacrer le reste du terrain à une ferme urbaine, un espace de rencontre et un jardin d'enfants.*
- *Si possible construction d'un petit immeuble locatif rez+2 sur un des espaces en bordure de parcelle.*
- *Il est important de garder un espace vert, vu l'importance des constructions récentes dans ce quartier. Il faudrait garder cette zone en zone agricole pour éviter toute constructions abusives ou densifiées.*
- *jardins potagers pour les habitants de la commune*
- *De la nature! un espace qui reste le plus "nature" possible, le moins aménagé possible (hormis la ferme et les cultures), un fouillis de branches, d'arbres et d'oiseaux, un étang pourquoi pas, de la prairie,... Tout, sauf du gazon, des tondeuses et des souffleuses de feuilles!!! et encore moins des immeubles et des villas, évidemment!!! La nature, c'est aussi un lieu de rencontre, c'est une respiration, du bien-être, de la santé, de la beauté... et ça ne coûte rien, laissons pousser, et profitons-en...*

Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

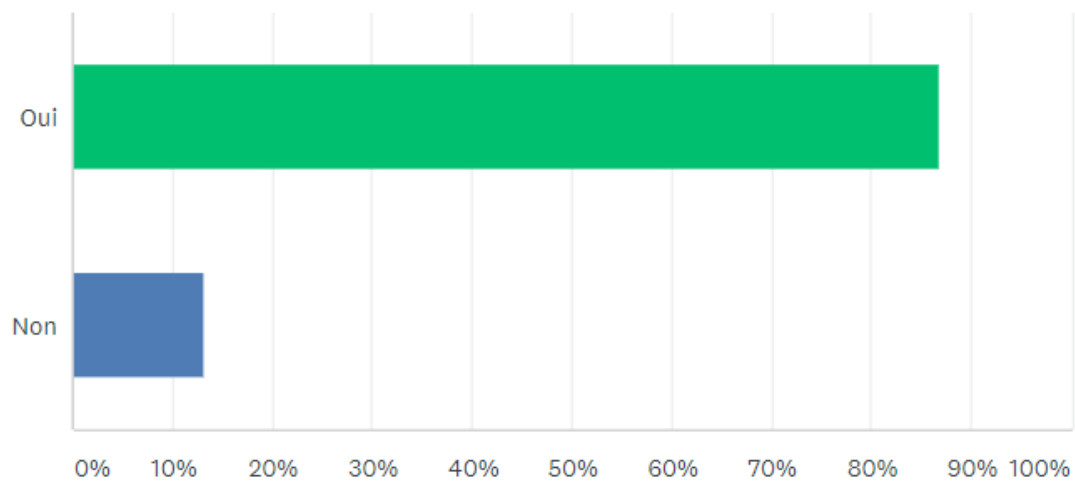
Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Question n°2 : Selon vous, la commune devrait-elle acheter ce terrain ?

Réponses obtenues : 61

Questions ignorées : 7



ANSWER CHOICES	RESPONSES
▼ Oui	86.89% 53
▼ Non	13.11% 8
TOTAL	61

Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

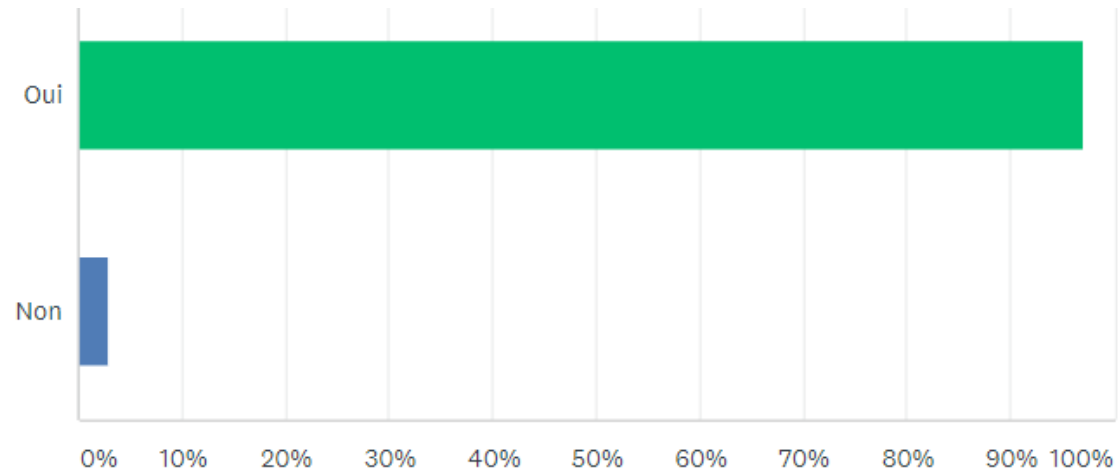
Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Question n°3 : Pensez-vous que la population doit être consultée par votation sur le projet sélectionné ?

Réponses obtenues : 68

Questions ignorées : 0



ANSWER CHOICES	RESPONSES
▼ Oui	97.06% 66
▼ Non	2.94% 2
TOTAL	68

Association Rigaud-Montagne

Site internet : www.rigaud-montagne.ch

Adresse email : info@rigaud-montagne.ch



Question n°4 : Avez-vous des commentaires ?

- Si la commune achète sous conditions que le parc sera classé en zone verte donc non constructible
- We have nothing against more housing. However, we just need to make sure that we have the appropriate standard of infrastructure that is worthy of Switzerland. Otherwise, we risk damaging the country's reputation. (traduction: Nous n'avons rien contre la construction de logement. Par contre, il faut s'assurer de répondre à des standards d'infrastructure dignes de la Suisse. Sinon, nous risquons de porter ombrage à la réputation du pays.)
- Bravo!
- Quelque soit le projet il faut impérativement aménager un espace vert pour "équilibrer" avec le côté nord de la route JJ-Rigaud densifié au maximum. Actuellement pas de plan circulation/mobilité prévu.
- Merci pour votre travail
- merci de votre travail
- Comment se fait-il que l'entreprise Steiner ait tous ces mandats sur cette commune? Ils sont au chemin de la montagne derrière la coop, à rigaud,... Il y-a-t-il un lien d'intérêt entre Steiner et la Commune
- Félicitations pour la création de votre association.
- Attention si la commune achète le terrain il y aura des contraintes légales. C'est mieux les villas avec des infrastructures légères.
- excellente initiative
- Merci pour le travail que vous faites et que cette commune reste "verte"
- L'achat pourrait être mixte public /privé. Merci pour votre travail
- Un grand MERCI pour tout ce que vous faites!
- Le quart du terrain max pour école, sport...petite enfance.
- Merci!
- Bravo! Merci! Une habitante de l'immeuble de la Codha, pas du tout "fan" des projets Steiner...
- Je n'ai pas répondu à la question 2 car j'ignore si la commune aurait toute autorité pour décider de l'affectation du terrain.
- Préserver la verdure et le vivre ensemble